



*Lycée Châtelet DOUAI*  
C.P.G.E.

**NEE SCOLAIRE 2018 – 2019**

## **INFORMATIONS SECURITE SOCIALE « REGIME ETUDIANT »**

Les étudiants qui étaient inscrits en 2017/2018 à l'un des deux centres de sécurité sociale étudiante : LMDE ou SMENO, resteront couverts automatiquement pour l'année 2018/2019 (jusqu'au 31 août 2019) par la LMDE ou la SMENO sans démarche de la part de l'étudiant ni de l'établissement. La réinscription est désormais gratuite pour tous les étudiants quel que soit l'âge. Ces étudiants seront repris par le régime générale au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et seront rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation.

Les nouveaux étudiants de 1<sup>ère</sup> année restent couverts par le régime de sécurité sociale de leurs parents.